L'ORDRE

L'Ordre des architectes du Québec a pour mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'accès et en régissant l'exercice de la profession. L'Ordre s'intéresse ainsi à toute question d'intérêt pour la profession et de nature à influer sur la qualité de l'architecture et du cadre bâti. L'équipe de la Direction de la pratique professionnelle, englobant l'admission, l'inspection, la formation continue et l'aide à la pratique, est au coeur de cette mission. L'Ordre compte à ce jour un peu plus de 4000 membres et environ 1000 stagiaires en architecture.

L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

L'Ordre déploie depuis un an une ambitieuse réforme en inspection professionnelle. Il se dote donc d'une nouvelle équipe d'inspecteurs dont la diversité de profils permet de renforcer l'expertise interne de l'OAQ, tant en inspection qu'en aide à la pratique. L'inspection professionnelle renouvelée « en mode accompagnement » s'intéresse désormais à :

- l'évaluation individuelle de l'architecte (plutôt que du bureau);
- l'évaluation de la compétence (plutôt que des aspects administratifs);
- l'évaluation d'architectes issus de tous les profils de pratique (secteurs privé, public et parapublic).

TRAVAILLER À L'ORDRE

L'Ordre offre à ses employés un contexte de travail stimulant. L'équipe jouit ainsi :

- de bureaux tout en lumière conçus par un architecte à l'issue d'un concours, situés dans un quartier dynamique à deux pas du métro Square-Victoria;
- d'un programme d'encouragement à l'activité physique et à l'utilisation des transports actifs;
- d'avantages sociaux, de salaires compétitifs, de formations et du paiement de la cotisation professionnelle;
- d'une jeune équipe engagée dans le développement de la profession et résolument dynamique;
- d'horaires de travail flexibles adaptés aux mandats et aux réalités familiales.

L'OFFRE D'EMPLOI

INSPECTRICE OU INSPECTEUR

TEMPS COMPLET PERMANENT - 35 H

Prérequis

- Membre de l'OAQ
- Minimum de huit années d'expérience pertinente
- Intérêt pour la qualité et l'avancement de la pratique
- Rigueur intellectuelle et jugement critique
- Autonomie et organisation du travail
- Éthique professionnelle, professionnalisme
- Esprit d'analyse et synthèse et bonnes habiletés de communication (orale et écrite)
- Fortes capacités de planification, d'organisation et de gestion administrative
- Solides compétences relationnelles (écoute, tact, courtoisie) et esprit d'équipe

Sommaire

Relevant du directeur de la pratique professionnelle, l'inspecteur applique le programme de surveillance générale. Il réalise les inspections auprès des architectes selon son profil de pratique. Il évalue la qualité de l'exercice de la profession, s'assurant ainsi que les architectes exercent en conformité aux cadres réglementaires, et maîtrisent les connaissances et compétences actualisées de la profession.

LE MANDAT DE L'INSPECTEUR

Applique le programme de surveillance générale

- Procède, au besoin, à une visite du membre pour évaluer son milieu de pratique;
- Dresse un rapport sur la pratique de l'architecte;
- Conseille l'architecte sur son plan de développement professionnel;
- Émet des recommandations et soumet le dossier au Comité d'inspection professionnelle;
- Participe aux enquêtes particulières sur la compétence des architectes inspectés.

Répond aux demandes du public et des professionnels

- Renseigne les architectes sur des enjeux de la pratique professionnelle, sur le rôle de l'Ordre, l'encadrement juridique de la profession et la déontologie;
- Répond ponctuellement aux besoins d'information du public et des architectes, selon son profil de pratique.

Collabore à l'élaboration et l'évolution des outils

- Par le biais de ses activités auprès des architectes, assure une vigie de la pratique et en extrait les informations pertinentes afin de les partager avec l'équipe d'inspection;
- Émet des constats des inspections réalisées, anticipe les besoins d'inspection futurs, propose des améliorations et contribue ainsi à faire évoluer et assurer le maintien de la pertinence du programme d'inspection.

ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Faites parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 27 mars 2020 à 17 h, à l'attention de Nathalie Thibert, directrice de l'administration et des ressources humaines, à l'adresse courriel rh@oaq.com. L'objet du courriel devra indiquer : Candidature – inspectrice ou inspecteur.